

Sujet : [INTERNET] IC-20-082

De : "e.gonnard" <e.gonnard@laposte.net>

Date : 05/01/2021 10:52

Pour : pref-icpe@val-doise.gouv.fr

M Le Prefet

Je donne un avis défavorable au projet d'ISDI sur la commune de Fontenay-en-Parisis. Je ne suis pas venue m'installer à Fontenay-en-Parisis pour subir six ans de nuisances (circulation (qui est déjà compliquée aux heures de pointe), bruits, poussières..). De plus, l'ISDI prévoit d'être mitoyenne d'une école française d'équitation, d'un centre d'accueil, de loisirs pour enfants et des installations sportives et a proximité d'habitations. Il y en a déjà bien assez aux alentours (Louvres, Puiseux-en-France, Bouqueval, Saint Witz, Saint Martin du Tertre, Viarmes...).

Cordialement,